



Conseil d'établissement

Procès-verbal

De la séance ordinaire du 22 septembre 2020.

Durée	No	Sujet	Objet
	I -	Ouverture de la séance à 18h52.	
Résolution #CÉ 20/21-01	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Châteauneuf, enseignante Lydia Desmarteau, parent David Gagnon, parent Johanne Le Blanc, directrice Émilie Lupien-Durocher Joey Melançon, enseignante Sonia Poliseno, technicienne du service de garde Guylaine Thivierge, parent Nadia Turcotte, parent Absences : Rébecca Allard, parent Katie Blanchette, enseignante Janie Tremblay-Pitre, enseignante	Constat

Durée	No	Sujet	Objet				
Résolution #CÉ 20/21-02	3-	Adoption de l'ordre du jour Il est proposé, par madame Émilie Lupien-Durocher, et il est résolu: QUE l'ordre du jour, tel que présenté, soit adopté : 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation et suivis du procès-verbal du 17 juin 2020 <table><tr><th>POINTS DE DÉCISIONS :</th><th>POINTS D'INFORMATION</th></tr><tr><td> 8. Sorties éducatives 9. Photo scolaire 10. Campagnes de financement </td><td> 11. Déclaration d'intérêt des membres 12. Rapport annuel/évaluation du projet éducatif 13. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école </td></tr></table> 14. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 15. Parole à la responsable du service de garde 16. Parole au représentant du comité de parents 17. Parole aux membres 18. Parole à la présidente 19. Parole à la direction 20. Parole au public 21. Levée de la séance Adopté à l'unanimité.	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION	8. Sorties éducatives 9. Photo scolaire 10. Campagnes de financement	11. Déclaration d'intérêt des membres 12. Rapport annuel/évaluation du projet éducatif 13. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Adoption
POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION						
8. Sorties éducatives 9. Photo scolaire 10. Campagnes de financement	11. Déclaration d'intérêt des membres 12. Rapport annuel/évaluation du projet éducatif 13. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école						
	4-	Parole au public : Rien à ajouter.	Information				
	5-	Mot de la présidente Madame Josiane Arsenault-Dubé souhaite la bienvenue à tous les membres, particulièrement aux nouveaux élus, pour cette première séance du CÉ de l'année scolaire 2020-2021. Compte tenu des mesures sanitaires imposées en lien avec la pandémie de la Covid-19, les séances du CÉ se tiendront en visioconférence. Pour les séances ultérieures, une invitation sera lancée au public afin que ceux qui souhaitent assister aux séances puissent le faire via un lien TEAMS.	Information				

Durée	No	Sujet	Objet
	6-	Mot de la direction Madame Johanne Le Blanc souhaite la bienvenue aux membres qui constituent le nouveau Conseil d'établissement pour l'année scolaire en cours. De plus, la direction mentionne que la tenue des séances du CÉ en visioconférence était à la base un souhait de la CSP. Toutefois, elle spécifie qu'elle y consent avec conviction, considérant l'ampleur de la situation en ce qui concerne l'actuelle pandémie. Cette mesure sera effective tout au long de l'année scolaire. Enfin, madame Le Blanc mentionne qu'elle a omis de communiquer avec madame Lyse Côté afin de l'inviter à se joindre à l'assemblée à titre de membre de la communauté. Elle ajoute qu'elle s'engage à joindre madame Côté dans les plus brefs délais.	Information
Résolution #CÉ 20/21-03	7-	Approbation du compte-rendu du 17 juin 2020 L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Nadia Turcotte. Adopté à l'unanimité	Adoption
	8-	Sorties éducatives Madame Johanne Le Blanc informe les membres que, tel qu'exigé par la direction de la santé publique, aucune sortie éducative n'aura lieu cette année. Des alternatives telles que des activités web ou des représentations de théâtre ambulant sont envisagées. Il est à noter qu'aucuns frais ne seront facturés aux parents, l'école assumera les frais à déboursier au besoin.	Information
	9-	Photos scolaires Madame Le Blanc rappelle aux membres que la prise de photos scolaires aura lieu le 24 septembre. Encore une fois, situation pandémique oblige, certains changements seront apportés afin de respecter les mesures sanitaires qui sont de mise. En ce sens, au lieu de procéder à la traditionnelle photo de groupe, les photos individuelles des élèves et des enseignants(es) seront disposées en mosaïque. Comme pour les années passées, l'aide de bénévoles est requise. Madame Arsenault-Dubé a recruté un total de 9 bénévoles qui se relaieront sur 3 plages horaires différentes. Au besoin, madame Arsenault-Dubé sera disponible pour être substituée. Évidemment, tous les bénévoles seront munis d'équipement de protection individuelle (masque de procédure et visière). Comme pour les années antérieures, les commandes de photos se feront directement sur le site internet de la compagnie. Madame Arsenault-Dubé spécifie que, compte tenu qu'un contrat de 2 ans a été	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		signé avec la compagnie <i>La pomme verte</i> , l'école bénéficiera d'une ristourne de 20% sur les commandes effectuées.	
	10-	Campagnes de financement Madame Le Blanc avise les membres que, dans l'éventualité où l'école demeure ouverte, aucune interdiction n'est en vigueur concernant la tenue de la campagne de financement de vente de chocolat. Toutefois, madame Le Blanc manifeste son inconfort quant à la tenue d'une activité de ce genre, considérant la situation fragile et incertaine provoquée par la pandémie de Covid-19. Les membres émettent aussi des doutes quant à la pertinence de cette campagne de financement et questionnent la direction à savoir si l'école peut renoncer aux gains financiers importants qui découlent de la vente de chocolat. Madame Le Blanc assure que, dans la situation actuelle, l'école peut pallier à ce manque. La décision finale sera donc prise lors d'une séance ultérieure. Dans un autre ordre d'idées, on mentionne la possibilité de tenir une campagne de financement de vente de couvre-visage aux couleurs des Patriotes. Madame Émilie Lupien-Durocher émet la potentialité de faire affaire avec une compagnie qui offre un service "clé en main" quant à la confection/vente de couvre-visages. Elle sera en mesure de fournir toutes les précisions nécessaires lors d'une séance ultérieure.	Information
	11-	Déclaration d'intérêt des membres Dans le but d'éviter toute situation de conflit d'intérêts, les membres du CÉ sont tenus légalement de remplir le formulaire de <i>Dénonciation d'intérêts pour un membre d'un conseil d'établissement</i>. Les membres recevront le formulaire en question qu'ils devront remplir avant de le retourner à l'école.	Information
	12-	Rapport annuel/évaluation du projet éducatif La direction avise l'assemblée que le rapport annuel du CÉ pour l'année 2019-2020 sera présenté lors de la séance de novembre. Les membres pourront en prendre connaissance. Lors d'une séance prochaine en novembre, les membres devront évaluer, au moyen de jetons de couleur (verts, jaunes, rouges) l'atteinte de chacun des objectifs du projet éducatif qui leur sera présenté.	Information
	13-	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école En préambule, madame Le Blanc spécifie aux membres, qu'à ce jour, aucune situation nécessitant le recours aux numéros d'article du plan de lutte contre l'intimidation n'a eu lieu.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est bâti et libellé selon toutes les situations possibles et susceptibles d'être observées au sein de la vie scolaire. Comme il s'agit d'un document légal, les membres du CÉ se doivent de l'évaluer, afin de s'assurer qu'il soit à jour, à point et approprié et, dans le cas contraire, les membres doivent proposer les changements nécessaires au besoin. Cette évaluation sera à l'ordre du jour de la séance de novembre. La direction ajoute que, bien que 80% des projets éducatifs adoptés par les autres établissements scolaires contiennent un point sur le sentiment de sécurité à l'école, ceci ne semble aucunement être un enjeu observé à l'école de l'Amitié. En effet, selon les résultats compilés lors du sondage de l'an dernier, 99.8% des élèves sondés ont répondu se sentir en sécurité à l'école, alors que 100% des parents ont répondu dans le même sens.	
	14-	Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié Madame Johanne Le Blanc souligne la capacité d'adaptation admirable des élèves considérant la situation exceptionnelle à laquelle ils doivent faire face en lien avec la Covid-19. Dans le même ordre d'idées, elle ajoute que le personnel fait preuve de souplesse et d'adaptation face aux nouvelles réalités imposées. Le comité logistique a su s'acquitter avec succès de toutes les tâches relatives aux diverses technicalités à mettre en place selon les mesures sanitaires exigées. Finalement, la direction applaudit l'équipe du service de garde qui dû faire de gros changements dans leur organisation, imposés par plusieurs contraintes. Madame Josiane Arsenault-Dubé abonde également dans ce sens. Madame Julie Châteauneuf cite le Dr Chicoine : "C'est une situation historique. Ce sont les petits qui doivent faire des sacrifices pour les grands." Elle ajoute que les parents ont su bien expliquer la situation aux élèves.	Information
	15-	Parole à la responsable du service de garde Madame Sonia Polisenno mentionne à l'assemblée que la rentrée scolaire a été complètement différente cette année. L'équipe du service de garde est maintenant complète. Madame Polisenno peut affirmer que, même si le compte officiel n'a pas été fait sur la fréquentation du service de garde et du service des dineurs, la situation est similaire à l'an passé. Toutefois, elle a pu noter une légère baisse de fréquentation au niveau du service de garde et des inscriptions aux journées pédagogiques et une légère hausse au service des dineurs. Le personnel respecte le système de bulles mis en place et privilégie les activités extérieures.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		Madame Polisenno avise les membres que pour l'année en cours, la facturation pour le service des dineurs se fera mensuellement (fin du mois) plutôt qu'annuellement. Madame Polisenno mentionne que certains changements mineurs ont été apportés au document des règlements du SDG. Le tout sera présenté aux membres lors de la prochaine séance, afin que le document modifié soit approuvé. Madame Johanne Le Blanc informe les membres qu'une somme de 4000\$ a été allouée à l'école pour l'aide alimentaire. Cette somme sera destinée à l'achat de collations santé.	
	16-	Parole à la représentante du comité de parents Monsieur David Gagnon informe les membres que la première séance de l'année scolaire 2020-2021 se tiendra le 1^{er} octobre prochain.	Information
	17-	Parole aux membres Rien à ajouter.	Information
Résolution #CÉ 20/21-04	18-	Parole à la présidente Madame Arsenault-Dubé se propose pour assurer la présidence du CÉ à nouveau pour l'année en cours. Comme aucun autre membre ne manifeste l'intérêt de se présenter, madame Josiane Arsenault-Dubé est élue par acclamation. Le membre à la vice-présidence sera élu lors de la séance de novembre.	Adoption
	19-	Parole à la direction Madame Le Blanc remercie les membres pour leur présence et rappelle à l'assemblée que, devant la situation à laquelle nous sommes tous confrontés, il est primordial de se serrer les coudes. Tous se doivent de s'adapter et d'affronter la situation au jour le jour. Madame Le Blanc spécifie que le plan d'urgence sera terminé ce vendredi. Dans le cas où l'école se verrait dans l'obligation de fermer ses portes, les outils pédagogiques requis par certains élèves leur seraient remis avec leur matériel scolaire. À ce jour, il reste un peu moins de 30 portables à recevoir afin de répondre aux besoins des élèves.	Information
Résolution #CÉ 20/21-05	20-	Levée de la séance Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et il est résolu : Que la séance soit levée à 19h58. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Josiane Arsenault-Dubé
Présidente

Johanne Le Blanc
Directrice

Guyline Thivierge
Secrétaire